



DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 11 juillet 2023

CP20230711_17
id. 1853

Le 11 juillet 2023 à 14h30, les membres de la commission permanente, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

Nombre de membres de la commission permanente : 19
Quorum : 10

Sont présents :

M. ALBUGUES, Mme BOURDONCLE, M. BERTELLI, M. BELLOC, M. BÉSIERS, M. CROS, M. DESCAZEAX, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIÈGE, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

M. BEQ (pouvoir à M. BELLOC), M. DEPRINCE (pouvoir à M. WEILL), Mme NÈGRE (pouvoir à M. GONZALEZ).

Le quorum légal est atteint, la commission permanente a délibéré.

DÉLIBÉRATION

CASERNE DE GENDARMERIE DE VALENCE D'AGEN - AVENANT N° 2 AU BAIL

Aux termes d'un contrat du 29 août 2017, le Département de Tarn-et-Garonne a donné à bail à l'État pour les besoins du service de la gendarmerie nationale un immeuble situé place Pé-de-Gleyze à Valence-d'Agen.

Cette location a été consentie pour une durée de 9 ans, à compter du 1^{er} février 2017, moyennant un loyer annuel de 143 700,09 €, révisable par périodes triennales.

Après estimation de France Domaine, le montant du loyer annuel de la caserne est porté à la somme de 149 158 €, cette modification prenant effet à compter du 1^{er} février 2023.

DÉCISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 29 juillet 2021 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve, selon les modalités susvisées, l'avenant n°2 portant révision de loyer de la caserne de gendarmerie de Valence-d'Agen, tel que ci-annexé, à conclure avec l'État,
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, ledit avenant.

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 20/07/2023 Reçu en préfecture le 20/07/2023 Publié le 20/07/23 ID : 082-228200010-20230711-2269-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL